

DÉPARTEMENT



DE MAYOTTE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE  
MAYOTTE  
112, boulevard Halidi Sélémani  
BP 101  
97645 MAMOUDZOU Cedex  
0269 66 10 00  
[www.cg976.fr](http://www.cg976.fr)

N/Réf :  
436 /BMA/ DRH /2025

Affaire suivie par :  
BOURA Mouhamadi Ali  
Tel : 0269 66 14 76  
Mouhamadi-ali.boura@cg976.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**I  
N  
T  
E  
R  
N  
E  
/  
E  
X  
T  
E  
R  
N  
E**

Mamoudzou, le 20 MAI 2025

Le Président du Conseil Départemental

A

Monsieur le Directeur Régional France  
travail de Mayotte

Mesdames, Messieurs, les Directeurs et  
chefs de services

Mesdames, Messieurs, les représentants  
des syndicats UTFO, CISMA-CFDT,  
CGTMA, CFE-CGC et SUD-CT

**POUR AFFICHAGE PARMIS VOS OFFRES D'EMPLOI**

Postes à pourvoir : **Infirmier de santé au travail**

Direction /Service : Direction de la qualité de vie au travail

Profil : Voir fiche de poste

Pièce Jointe : 1 Fiche de poste

Les candidatures composées d'une lettre de motivation et d'un curriculum  
vitae, doivent être adressées au plus tard le **dimanche 13 juillet 2025** à  
l'adresse suivante:

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Direction des Ressources Humaines

GEEM

112, Boulevard Halidi Sélémani

BP 101

97645 Mamoudzou Cedex

Mail : [germ@cg976.fr](mailto:germ@cg976.fr) avec objet du mail « candidature : Infirmier de santé  
au travail »

Le Président du Conseil Départemental

Direction Générale Adjointe  
Développement Humain et  
Moyens  
Direction des Ressources  
Humaines  
Gestion des Emplois, Effectifs  
et de la Mobilité

112 Boulevard Halidi Sélémani BP 101  
97645 MAMOUDZOU Cedex  
Tél : 0269 66 10 00

Signé électroniquement par : Maoulana ANDJILANI  
Date de signature: 20/05/2025  
Qualité : DGA Service à la Population par délégation de Directeur  
Général des Services Par Intérim et par délégation  
Directeur Général Adjoint  
chargé du Pôle Services à la population  
Maoulana Andjilani



**FICHE DE POSTE**

**DELIB. N°** 2018.0078-AP13.04.2018 modifiée - **POSTE :** PB\_01639

**Direction/Service :** DGA Développement Humain et Moyens / Direction de la qualité de vie au travail

**Mission ou orientation de la direction :**

**Identification du poste :**

**Intitulé du poste :** Infirmier au travail

**Fonction :** Infirmier au travail

**Le cadre d'emplois :** Infirmiers en soins généraux (Selon le profil, le poste pourra être ouvert aux contractuels)

**Grade :** Infirmier en soins généraux CN, CSup, ou HCL, - de catégorie : **A**

**Filière :** Médico-sociale

**Le positionnement du poste dans l'organisation :** Placé sous l'autorité du chef du service Prévention et santé au travail rattaché à la direction de la qualité de vie au travail

**Résumé du poste :**

**Mission ou la finalité du poste :** Dans les services de santé au travail, l'infirmier en santé au travail (IST) assiste le médecin du travail dans le suivi de l'état de santé des agents et mène des actions de prévention en santé au travail mais aussi en santé publique, en s'adressant aux agents seuls ou collectivement, dans son bureau ou en milieu de travail. Ses missions sont exclusivement préventives et lui sont confiées par le médecin du travail dans le cadre de protocoles écrits (Art. R4623-14 du Code du travail)

**Relations fonctionnelles :**

**A l'intérieur du service :**

- Echange avec l'ensemble du personnel

**A l'intérieur de la collectivité :**

- Conseil auprès des directions, de l'encadrement, des services et des agents

**Avec les partenaires extérieurs :**

- Echange avec les pairs et des spécialistes concernés par la santé notamment la santé au travail (ARS, CSSM, CDG, MDPH, médecins traitants et spécialisés...)

**Activités / Tâches principales du poste :**

- Réaliser des visites individuelles d'information et de prévention (VIP) et des visites intermédiaires. A cet effet, il procède à certains examens médicaux (poids, taille, tension artérielle, contrôle de la vision, analyses urinaires, audiogramme, etc...)
- Effectuer des études de postes et participer à la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi des agents qui souffrent de problèmes de santé chroniques
- Participer à des actions de prévention en milieu de travail à destination des encadrants et des agents
- Représenter le médecin de prévention aux réunions du CHSCT ou aux autres réunions auxquelles il est convié
- Proposer et mettre en place, des campagnes d'information et de sensibilisation à destination des agents sur divers thèmes en santé au travail (troubles musculo-squelettiques, port de charges lourdes, bruit, produits chimiques, risques psycho-sociaux,...) et en santé publique (obésité, hypertension artérielle, diabète, addictions, ...)

- Participer à l'élaboration de la fiche des risques professionnels
- Procéder à réaliser des vaccinations en application d'un protocole écrit établi par un médecin (Art. R4311-7 du Code de la santé publique)
- Concourir au recueil d'observations et d'informations dans le cadre d'enquêtes et d'études, y compris épidémiologiques et de veille sanitaire

*Cette liste de tâches énumérée n'est pas limitative. Elle peut évoluer à tout moment sur demande de l'employeur*

#### **Les particularité/contraintes du poste :**

- Code de la Santé Publique art R 4311-1 à R 4312-46
- Qualification : Diplôme d'Etat d'infirmier et formation professionnelle en santé au travail (Diplôme Inter Universitaire de Santé au Travail, licence professionnelle en santé au travail...) conformément à l'article R.4623-29 du code du travail
- Travail partagé entre bureau et milieu de travail
- Déplacements sur tous les sites du Conseil départemental où le personnel est appelé à travailler
- Rythme de travail assez souple pour pouvoir être réactif en cas de nécessité (enquête accident de travail, enquête en cas de danger imminent...)
- Horaires de travail irréguliers

#### **Savoirs généraux**

- Capacités relationnelles
- Empathie /sens de l'écoute
- Sens de l'organisation
- Pédagogie
- Discrétion (confidentialité, secret médical)
- Force de proposition pour l'organisation et le fonctionnement du service
- Capacité à rendre compte de son activité
- Aptitude au travail en équipe
- Disponibilité vis-à-vis des agents
- Sens du service public
- Autonomie et rigueur
- Dynamisme et réactivité

#### **Savoirs socioprofessionnels**

- Droit d'accès aux locaux, registres, etc. et informations dont déclarations d'accidents de travail et d'incidents, statistiques
- Indépendance technique et professionnelle dans le respect du code de déontologie médicale et du code de la Santé Publique
- Statut de la Fonction Publique Territoriale (FPT)
- Fonctionnement d'une collectivité
- Métiers exercés par les agents territoriaux
- Utilisation de l'outil informatique (logiciel de santé au travail)
- Réglementation en santé et sécurité au travail (FPT)
- Rédaction de rapport
- Conduite d'entretien infirmier
- Pathologies professionnelles

**NB: A défaut d'un fonctionnaire répondant au profil, un contractuel pourra être envisagé**

*Si besoin, cette fiche sera actualisée tous les ans lors de l'entretien professionnel*